Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Ville de CHAUNY, se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville sur la convocation de M. le Maire, adressée le 23 juin 2021 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LIEVIN, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents :

Régis LAPERSONNE
Josiane GUFFROY
David TELATYNSKI
Sylvia AGATI
Yves VALLERAND
Catherine LEFEVRE
Mario LIRUSSI
Maryse GREHAN
Dominique IGNASZAK
Francis HEREDIA
Françoise LACAILLE
Catherine LETRILLARD
Monique LEFEVRE
Jean-Luc RENAUX
Sabine LEDOUX
Tewfik FERGUEN
Sophie MEURET
Nacéra ISSAAD
Sarah PIRAUX
Steve WATIER
Marie-Claude GOSSET
Alban DELFORGE
Karim CHAFI
Brigitte FIAN
José BEAURAIN
Fabrice GANTOIS

Mandat de procuration : M. EL BAIED à M. LAPERSONNE ; Mme CAURE à M. VALLERAND ; Mme NOE-LAVAUZELLE à Mme GUFFROY ; M. LECAREUX à Mme LEFEVRE ; M. RATEL à M. TELATYNSKI.
Absente : Mme OCTOBON.
Secrétaire de séance : Mme MEURET.

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. FOUCHER Fabrice, Directeur Général des Services
Mme LAVALLARD Sylvie, Directrice Générale Adjointe
Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe
Mme FRANCOIS Isabelle, attachée territoriale

Membres présents..... .27
Absents ayant donné mandat de procuration..... .05
Absente..... 01
Votants..... 32

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

Délibération 2021-116

14 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE BUDGETAIRE 2021 –

La décision modificative détaillée ci-dessous consiste en des ajustements de dépenses et de recettes en fonction de la réalité de l'exécution budgétaire et des évènements intervenus depuis le vote du Budget Primitif (BP).

Le montant global de la décision modificative s'élève à 184 250 € pour un montant de BP 2021 de 24 192 504.29 €.

Dont 56 950 € pour la section d'investissement
127 300 € pour la section de fonctionnement

Ces inscriptions sont couvertes soit par des transferts de crédits soit par de nouvelles recettes.

Section de fonctionnement - Recettes : + 127 300.00 €

CHAPITRE 73- Impôts et taxes **-312 260 €**

- article 73111/01/CHAUNY – Taxes foncières et d'habitation -312 260 €
  Ajustement suite à la réception de l'état 1259

CHAPITRE 74- Dotations et participations **+ 439 560 €**

article 7411/01/CHAUNY – Dotation forfaitaire + 1 750 €
Ajustement suite à la réception de la notification

- article 74123/01/CHAUNY – Dotation de solidarité urbaine +25 350 €
  Ajustement suite à la réception de la notification

- article 74127/01/CHAUNY – Dotation nationale de péréquation +6 180 €
  Ajustement suite à la réception de la notification

- article 74834/01/CHAUNY – Etat compensation au titre de la TF +818 300 €
  Ajustement suite à la réception de l'état 1259 (Allocations compensatrices sur les locaux industriels)

- article 74835/01/CHAUNY – Etat compensation au titre de la TH -490 000 €
  Ajustement suite à la réception de l'état 1259

- article 74718 –Participations de l'Etat **+ 77 980 €**

  74718/12/COVID + 5 600 €
  Subvention pour l'achat de plexiglass pour les élections
  74718/520/PS + 7 500 €
  Subvention pour un contrat Volontariat Territorial Administration pour le projet espace solidaire
  74718/524/PSP + 15 000 €
  Subvention pour un conseiller numérique (6 mois)
  74718/822/VOIRIE + 49 880 €
  Subvention pour des contrats Parcours Emploi Compétence

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

Section de fonctionnement – Dépenses - : + 127 300 €

CHAPITRE 011- Charges à caractère général : + 69 780 €

- article 6042/421/CA –Prestations de services + 8 500 €
  Collation + repas pour le centre de loisirs à compter de septembre (journées entières)

- article 60631 – Fournitures d'entretien **+ 7 400 €**
  60631/12/COVID + 4 000 €
  Achat de produits d'entretien et de gel hydroalcoolique
  60631/822/VOIRIE + 3 400 €
  Achat de sacs poubelle (vigipirate)

- article 60632/12/COVID – Fourniture de petit équipement + 1 500 €
  Complément pour l'achat de plexiglass pour les élections

- article 6068/12/COVID – Autres matières et fournitures + 9 000 €
  Achat de masques

- article 61521/412/T – Entretien de terrains + 9 950 €
  Nettoyage de la piste d'athlétisme

- article 615221- Entretien de bâtiments publics **+ 4 000 €**
  615221/025/EG + 5 200 €
  Nettoyage des fientes de pigeons
  615221/211/EMT - 7 000 €
  Ajustement des crédits suite à la réception du devis pour les peintures EM Chardonnier
  615221/313/CCT + 3 800 €
  Mise en sécurité du coq sur le clocher du centre culturel
  615221/95/HF + 2 000 €
  Remplacement des menuiseries de la halte fluviale Transfert des crédits prévus en investissement)
- article 61558/821/VOIRIE – Entretien de biens mobiliers + 4 600 €
  Entretien de mobiliers urbains

- article 6156/020/HV – Maintenance + 20 000 €
  Entretien des climatisations

- article 6188 – Autres frais divers **- 570 €**
  6188/023/PM + 7 550 €
  Conception de 2 newsletters
  6188/023/WIFI + 6 200 €
  Installation de la Wifi 4EU
  6188/12/HYG - 8 000 €
  Réajustement de crédits suite à la réception du devis pour les pigeonniers
  6188/30/ASSOC + 2 000 €
  Spectacle Hymnalaya sur le Général De Gaulle
  6188/822/VOIRIE + 1 680 €
  Traitement de dépôts sauvages de déchets amiantés
  6188/833/ENV - 10 000 €

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

Convention conservatoire d'espaces naturels (crédits transférés en subvention)

- article 6237/020/CO – Publications + 5 400 €
  Publication dans le guide du routard

CHAPITRE 012- Charges de personnel et frais assimilés + 62 500 €

- article 64118/020/REPRO – Autres indemnités - 27 000 €
  Erreur de saisie au BP

- article 64131 – Rémunérations personnel non titulaires **+32 500 €**
  64131/520/PS +17 500 €
  Recrutement d'un contrat Volontariat Territorial en Administration pour le projet espace solidaire
  64131/524/PSP +15 000 €
  Recrutement d'un conseiller numérique

- article 64168/822/VOIRIE– Autres emplois d'insertion + 57 000 €
  Recrutement des contrats Parcours Emploi Compétence

CHAPITRE 65 – Autres charges de gestion courante + 11 815 €

- article 6518/94/REDYNAMISATION – Redevance pour concessions, brevets +2 000 €
  Droits SACEM pour l'action « ambiancer le centre ville par la sonorisation »

- article 6574 – Subventions **+ 9 815 €**
  6574/12/HYG + 400 €
  Subvention exceptionnelle pour les anges de la protection animale (achat de cages)
  6574/40/AS + 3 000 €
  Subvention exceptionnelle pour le Judo Club
  6574/512/ASSOC + 200 €
  Subvention exceptionnelle à la fédération française de cardiologie (action parcours du cœur)

  6574/833/ENV + 6 215 €
  Subvention pour le conservatoire d'espaces naturels

CHAPITRE 67- Charges exceptionnelles + 10 300 €

- article 673- Titres annulés sur exercice antérieur + 10 300 €
  Remboursement de spectacles annulés suite au COVID

CHAPITRE 023 – Virement à la section d'investissement - 27 095 €
Pour équilibrer la section de fonctionnement

Section d'investissement – recettes : + 56 950 €

CHAPITRE 13 – Subventions d'investissement : + **5 495 €**

- article 1323- Départements + **17 395** €
  1323/025/EG + 22 395 €

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

Subvention API pour la réfection de toiture des églises
1323/95/VISITE - 5 000 €
Ajustement subvention API parcours d'interprétation en centre ville

- article 1341/95/VISITE- Subventions DETR - 25 500 €
  Rejet de la demande de subvention parcours d'interprétation en centre ville

- article 1342/822/VOIRIE- Amendes de police + 13 600 €
  Ajustement des crédits suite à la notification

CHAPITRE 041 – Opérations patrimoniales : **+ 78 550 €**

- article 1328/01/RF- Autres subventions d'investissement + 7 000 €
  Ecritures pour état d'abandon manifeste des 31 E et 31F Bd Bad Köstritz

- article 238.Avances et acomptes versés **+ 71 550 €**
  238/01/CLS + 3 000 €
  238/01/DELATTRE + 29 800 €
  238/01/REDYNAMISATION + 33 000 €
  238/01/HF + 5 750 €
  Régularisation d'avances forfaitaires prévues pour les travaux d'investissement

CHAPITRE 021- Virement de la section de fonctionnement **- 27 095 €**

Section d'investissement – dépenses : + 56 950 €

CHAPITRE 10 – Dotations, fonds et réserves **+ 1 450 €**

- article 10226/01/CHAUNY- Taxes d'aménagement + 1 450 €
  Remboursement d'un trop versé sur taxe d'aménagement (LIDL)

CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles **+ 250 €**

- article 2051/020/HV- Concessions et droits similaires + 250 €
  Surcoût licence Autocad

CHAPITRE 21- Immobilisations corporelles **+ 92 600 €**

- article 21311/020/HV - Hôtel de Ville +14 800 €
  Complément banque d'accueil

- article 21312/212/EP – Bâtiments scolaires + 18 200 €
  Supplément pour la chaudière de l'EP Chaussée

- article 21318- Autres bâtiments publics **+ 47 900 €**
  21318/413/PISCINE + 48 900 €
  Réfection du bardage bois
  21318/824/RF - 1 000 €
  Portail du 11 rue Aristide Briand (passé en fonctionnement)

- article 2135- Instal. générales, agencement, aménagements constructions **+ 1 800 €**
  2135/025/ASSOC + 400 €
  Chauffe eau pour le logement de la maison des associations
  2135/112/POL + 350 €
  Chauffe eau pour la police municipale

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

2135/212/EP + 300 €
Chauffe eau EP du Centre
2135/33/SF + 350 €
Chauffe eau pour le service nettoiement
2135/412/T + 400 €
Chauffe eau pour le logement du complexe Léo Lagrange

- article 2183/020/HV- Matériel de bureau et matériel informatique + 1 000 €
  Achat de téléphones portables

- article 2188- Autres immobilisations corporelles **+ 8 900 €**
  2188/112/POL + 5 200 €
  Achat de 5 gilets pare balles
  2188/823/EV + 2 500 €
  Achat de ruches
  2188/94/REDYNAMISATION + 1 200 €
  Achat de box photo pour la market place

CHAPITRE 23- Immobilisations en cours : - 115 900 €

- article 2312/95/VISITE– Agencements et aménagements de terrains - 7 840 €
  Ajustement suite à la réception du devis du parcours d'interprétation au cœur de la ville

- article 2313- Constructions **- 90 350 €**
  2313/314/CI - 50 000 €
  Ajustement des crédits suite à la réception des devis (rénovation de la 3ème salle)
  2313/94/REDYNAMISATION - 33 000 €
  Transfert au 238 pour avance forfaitaire
  2313/95/HF - 1 600 €
  Transfert des crédits en fonctionnement pour les menuiseries de la halte fluviale
  2313/95/HF - 5 750 €
  Transfert au 238 pour avance forfaitaire

- article 2315 – Installations matériel et outillage techniques **- 89 260 €**
  2315/110/CLS - 3 000 €
  Transfert au 238 pour avance forfaitaire
  2315/822/DELATTRE - 86 260 €
  Ajustement des crédits suite à l'ouverture des plis (marché)

- article 238- Avances et acomptes versés **+71 550 €**
  238/110/CLS + 3 000 €
  238/822/DELATTRE + 29 800 €
  238/94/REDYNAMISATION + 33 000 €
  238/95/HF + 5 750 €
  Régularisation d'avances forfaitaires prévues pour les travaux d'investissement

CHAPITRE 041- Opérations patrimoniales + 78 550 €

- article 2115/01/RF – Terrains bâtis **+ 7 000 €**
  Ecritures pour état d'abandon manifeste des 31 E et 31F Bd Bad Köstritz

- article 2313- Constructions **+ 38 750 €**
  2313/01/REDYNAMISATION + 33 000 €
  2313/01/HF + 5 750 €
  Régularisation d'avances forfaitaires prévues pour les travaux d'investissement

Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h31
Réference de l'AR : 002-210201604-20210629-d2021_116-DE

- article 2315- Installations, matériel et outillage techniques **+ 32 800 €**
  2315/01/CLS + 3 000 €
  2315/01/DELATTRE + 29 800 €
  Régularisation d'avances forfaitaires prévues pour les travaux d'investissement

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, un conseiller municipal ne prenant pas part au vote,

Adopte la décision modificative n°1 – Ville, présentée ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 1/7/2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général,

VILLE DE CHAUNY (Aisne)

Fabrice FOUCHER.

Pour extrait conforme,
Affiché le 6 juillet 2021
Le Maire,

VILLE DE CHAUNY (Aisne)

Emmanuel LIEVIN.